



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour avis à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-07

Séance du 23 juin 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

UFR de Droit : création de la LP Mandataire judiciaire

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 18

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote la création de la LP Mandataire judiciaire à l'UFR de Droit, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 23 juin 2023

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr